

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'occupation du domaine public du 12/04/2024 de la société HELMBACHER, sollicitant l'autorisation d'occuper les places de stationnement à hauteur du n°5, route de Krautergersheim pour les besoins de travaux d'abattage d'un arbre

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

ARRETE

Article 1 : La société HELMBACHER est autorisée à **occuper les places de stationnement** à hauteur du n°5, route de Krautergersheim pour les besoins de travaux d'abattage d'un arbre.

Article 2 : Le stationnement des véhicules est interdit sur lesdites places de stationnement à l'exception des véhicules de l'entreprise.

Article 3 : La société HELMBACHER veillera à la mise en place de la signalisation, notamment par des panneaux de stationnement gênant pour permettre l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 4 : La présente autorisation est valable le **23/04/2024 de 7h15 à 13h**

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La société HELMBACHER
- Gendarmerie de Rosheim
- Police pluricommunale de Rosheim
- Affichage

Fait à Bischoffsheim,
Le 15/04/2024

Le Maire,
Claude LUTZ





Demande d'occupation du domaine public

Chantiers / Travaux / Déménagement ou Emménagement

DEMANDEUR : Propriétaire Entreprise Autre :

Nom et prénom ou dénomination : Aménagements et paysages Helmbacher

Adresse : 12, rue Ettore et Jean Bugatti 67870 Bischoffsheim

Tel 03 88 50 29 70 Fax contact@helmbacherpaysages.com @

ADRESSE ET DELIMITATION DE L'OCCUPATION :

..... 5 rue de Krautergersheim 67870 Bischoffsheim

OBJET DE LA DEMANDE : Déménagement Emménagement Autre (précisez)

Travaux (précisez la nature et le numéro du dossier d'urbanisme)
..... Abattage d'un arbre

NATURE DE L'OCCUPATION : Echafaudage Benne Matériaux Cabane de chantier

Véhicule(s) [marque(s) et immatriculation(s)] :

Autre (précisez) empêcher que le véhicules ne stationnent sur le trottoir

DISPOSITION(S) PARTICULIERE(S) : Route barrée Interdiction de stationner

Circulation alternée manuellement Circulation alternée par feux tricolores

Autre (précisez)

DUREE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Date de début : ... 23/04/2024 Date de fin : .. 23/04/2024

Horaires (si l'occupation ne couvre pas la journée) : ... 7h15 à 13h

PIECE(S) JOINTE(S) :

Je soussigné(e) ZUMSTEIN Jean-David déclare avoir pris connaissance du
« Règlement d'occupation du domaine public » (arrêté municipal 031/09 du 17 juillet 2009).

Date : 12/04/2024

Signature :

Aménagements et Paysages
HELMBACHER
Bureaux: 12 rue Ettore et Jean Bugatti
67870 BISCHOFFSHEIM
Tél: 03 88 50 29 70
Mobi: 06 74 35 32 79
contact@helmbacherpaysages.com